

FORMATION PROFESSIONNELLE : nouvelle réforme, portabilité du DIF, plan de formation. entretien professionnel

FORMATION FLASH 2010

Connaître les nouvelles règles applicables en entreprise sur la formation professionnelle continue au regard notamment de la réforme de novembre 2009. Celle-ci a un impact sur les entreprises en particulier en raison de la portabilité du DIF, des modifications du plan de formation, de nouvelles obligations en matière d'entretien professionnel, etc.

Objectifs

- Connaître les obligations de l'employeur en matière de formation professionnelle.
- Savoir comment appliquer les contrats et périodes de professionnalisation.
- Connaître la loi du 24 novembre 2009.
- Connaître les politiques de formation en entreprise.

Contenu

Obligations de l'employeur en matière de formation professionnelle

- Participation au financement de la formation professionnelle
- Obligation de former les salariés

Mise en oeuvre de la formation professionnelle dans l'entreprise

- Notion d'action de formation professionnelle
- Modalités de mise en oeuvre (Plan, DIF, CIF)
- Information des salariés et évaluation de leurs besoins

Contrats et périodes de professionnalisation

Dispositions diverses de la loi du 24 novembre 2009

- Apprentissage
- Stagiaires

Date : Mardi 14 septembre 2010 – Matin

Prix : 195 euros HT

Animatrice : Alice FAGES – Directeur des Affaires sociales du CSOEC
et d'Infodoc-experts

BULLETIN D'INSCRIPTION – FLA 030

A retourner à : ASFOREF - 45, rue des Petits-Champs - 75001 PARIS

Tél. 01 56 77 16 20 ou 21 Fax : 01 56 77 16 29

Cabinet : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____

Nom du participant : _____

Date et signature

FLA 030 – 14 septembre 2010 – 9 h à 13 h

Informations & conditions générales sur www.asforef.com